I N T R O D U C T I O N

Ziguinchor, ancien établissement portugais devenu français à la suite de la convention franco-portugaise de I886, est situé par I2º40' de latitude Nord, sur la rive méridionale de la Casamance, à une soixantaine de kilomètres de l'embouchure de cette "rivière" dans l'océan Isolée entre la Gambie et la Guinée Portugaise, située dans la zone de transition entre l'Afrique soudanienne et l'Afrique guinéenne , port débouchant le Sénégal méridional sur la mer, la ville fait figure avec ses I5.6I8 (1) habitants, de métropôle régionale, à la fois au point de vue politique et économique.

Deux grands axes de circulation convergent vers la ville et le port : un axe Est-Ouest venant de Hte Casamance et drainant vers l'aval, à la fois par eau et par route, les produits régionaux. Un axe Nord-Sud de plus en plus actif, surtout lorsque sera achevée la grande route Dakar-Kaolack, moyenne Gambie, Bignona.

La ville elle-même est entièrement située sur la rive Sud de la Casamance et la disposition de ses quartiers permet dès l'abord de percevoir ses fonctions. On y peut distinguer deux grands ensembles : au Nord, c'est-à-dire au contact immédiat de la "rivière", l'escale européenne, au Sud de celle-ci, les quartiers indigènes.

L'escale débute sur la rive même de la Casamance par un front de débarcadères et d'entrepôts appartenant aux grosses maisons de commerce. Le port est donc constitué par la juxtaposition des pontons privés et ne dispose pas de quais publics. Le quartier consacré à la "traite" aussi bien des produits importés qu'exportés se confond donc avec celui du port.

Au Sud de ce quartier des "affaires" se situe la ville administrative et résidentielle complétée par le commerce de détail : découpée en damiers réguliers par une série de rues N.S. et E.W., elle aligne au long d'avenues bien tenues piquées de cocotiers, les bâtiments de la résidence, du Trésor, des PTT, des banques, du cercle européen, etc....

Les quartiers indigènes sont essentiellement au nombre de deux: Boucotte et Santiaba, l'un et l'autre constitués par un agglomérat de concessions ordonnées selon un plan en damier régulier. Ces quartiers tendent à s'étirer démesurément vers le Sud, en direction de l'aérodrome désormais régulièrement desservi par la ligne côtière d'Air-France.

../..

(1) Auquel il faut ajouter 530 européens et assimilés.

.....

Dans l'ensemble, on retire donc l'impression que la ville est née du port, que son activité propre est liée à lui, et que les caractères urbains de l'agglomération vont s'atténuant du Nord au Sud, ce que souligne bien le caractère de gros village diola du quartier de Boucotte, le plus méridional et le plus "paysan". (1)

---

(1) L'agglomération de DIOURBEL a été recensée en Décembre 1951 le recensement de ZIGUINCHOR ayant été fait à peu près à la même date, des comparaisons ont été faites entre les deux villes dans le cours de l'étude.

REALISATION ET DEPOUILLEMENT DU RECENSEMENT

Le rencensement de Ziguinchor dont on présente ici les résultats a été effectué entre le I5 et le 30 Décembre I95I, c'est-à-dire au coeur de la saison sèche et de la période de traite. Il a été exécuté selon les instructions de la circulaire reproduite en annexe, par 12 agents recenseurs (Commis de Cercle et instituteurs), sous le contrôle d'un fonctionnaire européen d'administration générale, adjoint au commandant du cercle

Le coût de l'opération s'est élevé à 46.659 fr. (n.c. le coût du dépouillement et de la publication des résultats).

A - Réalisation du recensement -

L'agglomération étant divisée en cinq quartiers, ces quartiers ont été subdivisés en secteurs et en ilots comprenant un certain nombre de carrés. Les agents recenseurs responsables de plusieurs ilots détenaient des cahiers à feuilles toutes semblables, sur lesquelles se trouvaient deux tableaux, un pour les habitations, un pour les habitants (voir modèle page 6).

En principe, une feuille devait être remplie par l'agent recenseur pour chaque CARRE, (groupe d'habitations encloses à l'intérieur d'une tapade ou d'un mur); les agents recenseurs allaient de carré à carré, interrogeant individuellement les habitants à leur domicile.

Le travail s'est révèlé dans l'ensemble satisfaisant. Cependant il ressort de l'examen des cahiers remplis que :

Iº) les rubriques "exceptionnellement présent ou absent", ont été généralement négligées.

2º) le nombre des enfants de moins de I4 ans semble sous-estimé. Le fait tient sans doute à la répugnance des habitants à déclarer l'importance exacte de leur famille pour des raisons fiscales et de recrutement militaire, ou même à une simple négligence

3º) la mention de l'activité individuelle est souvent entachée d'imprécision, ce qui rend l'interprétation délicate; si les activités artisanales sont bien délimitées, les emplois de bureau sont plus rebelles à la classification.

B - Dépouillement du recensement -

Aucune difficulté particulière ne s'est présentée, si ce n'est celle soulevée par la confection d'un code des activités individuelles; la nomenclature métropolitaine est, ici, d'un usage impossible, en raison de sa trop grande complexité, et des problèmes particuliers au pays. Le code provisoire utilisé pour le dépouillement du recensement, repose sur trois nécessités :

Iº) utiliser au maximum les déclarations dont le caractère vague ne permet guère une classification nette (cas des emplois de bureau),

../..

2º) dégager la coexistence des structures économiques anciennes et modernes (par exemple tisserands, forgerons et chauffeurs, mécaniciens)

3º) dégager dans la mesuredu possible, tous les individus appartenant aux cadres ou possèdant une quelconque spécialité.

On a été conduit à dégager, dans les travailleurs manuels, les travailleurs manuels sans spécialisation, les travailleurs manuels spécialisés (de type ancien et moderne), la maîtrise; on spécifie que ces titres de travailleurs manuels spécialisés ou sans spécialisation ne correspondent pas à des qualifications professionnelles telles qu'on les entend en France, mais à la possession de certaines techniques de complexités différentes :

a) Pour l'agriculture, l'élevage et la pêche, on a séparé les cultivateurs, éleveurs, pêcheurs, des cadres de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (surveillant d'agriculture, moniteur et agent d'agriculture, infirmier vétérinaire, vaccinateur vétérinaire, etc..)

b) Ont été classés dans la rubrique "soins corporels" les agents d'hygiène, infirmiers, aides de santé, etc...

c) On a tiré à part dans la rubrique commerce un poste "restauration" qui comprend les individus déclarés aubergistes, cabaretiers, gargotiers, etc.., des postes spéciaux pour les bouchers et les boulangers. On a groupé dans une rubrique "autres commerces" toutes les déclarations "marchand" et "commerçant" sans autre indication et les nombreux individus qui se déclarent marchands de cola, de mangue, de boeuf, de cuir, de poulet, etc...

d) Pour classer les emplois de bureau et de commerce, on s'est inspiré des textes des conventions collectives; ce qui a amené à distinguer :

les emplois de bureau assimilés à des emplois de manoeuvre (planton, gardien etc..)

les emplois de bureau non spécialisés (employés et fonctionnaires sans autre indication, facteur des P.T.T., téléphoniste etc..)

les emplois de bureau spécialisés (exemple : assureur, calqueur archiviste, compteur à la B.A.O., secrétaire dactylographe, sténodactylo, etc...)

les emplois de bureau qualifiés (exemple : chef de gare, commis des services administratifs et financiers, commis expéditionnaire, topographe etc...)

e) Ont été tirés à part et réunis à la dernière catégorie des emplois de bureau les professions assimilées aux professions de type libéral, c'est-à-dire :

../..

SANTE : médecin africain, sage-femme, vétérinaire,

JUSTICE : Président de Tribunal et assesseur de Tribunal (Tribunal Musulman).

ENSEIGNEMENT : Instituteur, maître d'Ecole, etc...

f) Une rubrique "corps représentatifs" comprend les chefs de village, de canton, les conseillers municipaux et généraux.

g) On a réuni à la rubrique "sans-profession" les pensionnés, les retraités et les ménagères.

I- HABITATIONS

(on inscrira dans ce tableau le nombre de personnes PRESENTES dans la nuit qui a précédée)
(le passage de l'Agent recruteur)

Nature des constructions	Nombre d'habitants pour chaque construction								Nombre d'habitations	Nombre total d'habitants
En maçonnerie										
En bois, tôle ou Banco										
Paillottes										
Autres (tentes, etc..)										

Secteur :

Ilot :

Carré n°

II - HABITANTS

(Ne pas oublier la mention prévue pour les personnes EXCEPTIONNELLEMENT présentes ou absentes)

NOMS	SEXE	AGE			Profession	RACE	Personnes exceptionnellement	
		moins de I an	de I à 13 ans	I4 ans et plus			présentes	absentes

Ne rien inscrire dans ces cases

Six tableaux A permettent de prendre conscience de la variété des types d'habitation qui constituent Ziguinchor, de leur répartition par quartier, et du nombre d'habitants groupés par carrés selon le matériau utilisé.

De l'examen de ces tableaux ressortent les traits suivants qui permettent de reconnaître à Ziguinchor une physionomie originale et à chaque quartier une forte autonomie :

I) le premier caractère de Ziguinchor découle de l'écrasante majorité des carrés classés en "bois, tôle et banco" alors que les paillottes sont en nombre réduit (1986 contre 212). Quoique le recensement ne permette pas de le faire ressortir, il est certain que ce sont les constructions en banco qui dominent. Les types de maisons de Ziguinchor reflètent donc clairement l'habitat rural environnant, celui des Floup et Diolas qui édifient traditionnellement un bel habitat stable en banco. Ce type de constructions confère à Ziguinchor un caractère de ville enracinée, d'agglomération urbanisée qui l'oppose nettement aux éphémères escales du Sénégal soudanien.

2) La proportion respective, pour chaque quartier, des types d'habitation montre :

a) le caractère mixte et enchevêtré de Santiaba, en contact immédiat avec l'escale.

b) l'écrasante prééminence de l'habitat en banco dans le quartier de Boucotte qui apparaît ainsi dès l'abord comme la grosse agglomération typiquement indigène, c'est-à-dire comme un énorme village diola. Cette ville de terre accolée à l'escale mais indépendante d'elle est spécifique du milieu humain ou naturel où est né Ziguinchor.

c) Les quartiers de Boudody et de Gamel ne sont que de médiocres annexes qui flanquent l'escale au bord du fleuve en amont et en aval de celle-ci.

3) A l'intérieur de tous les quartiers, le nombre d'habitants par type de construction présente une répartition identique, les cas aberrants étant trop peu nombreux pour donner lieu à des conclusions. Cette répartition montre des formes de groupement très variés, allant de l'individu isolé à la "colonie" rassemblée autour d'un marabout mais dénote une majorité de familles à parenté directe. Une conclusion identique ressort du fait que la majorité des carrés (71%) rassemble moins de 9 habitants.

Les maisons en banco abritent en moyenne un nombre d'habitants plus élevé que les paillottes : ainsi 45% de celles-ci ne groupent que de 1 à 4 habitants; il n'y a que 31% des cases en terre qui rassemblent un si faible nombre de personnes, la majorité abrite des familles d'importance moyenne et quelques fois très nombreuses

../..

(I5% d'entre elles sont peuplées de plus de IO personnes).

4) Le quartier de l'escale groupe essentiellement les bâtiments administratifs, différentes collectivités publiques et les maisons de commerce, entrepôts et magasins. A chacun de ces éléments sont annexés les bâtiments d'habitation des européens ou des cadres africains.

TABLEAU A2 - Quartiers de SANTIABA, BOUCOTTE, BOUDY et GOUMEL - Répartition des carrés suivant le Nbre d'habitants

QUARTIERS	Nombre de carrés suivant le nombre d'habitants							Total des carrés	Total des habitants	Nombre moyen d'hab. par carré
	0 à 4 h	5 à 9 h	I0 à I4 h	I5 à I9 h	20 à 29 h	30 à 39 h	plus de 39 h			
SANTIABA	I60	274	99	I8	7	3	-	56I	3955	7,0
BOUCOTTE	340	530	22I	94	65	20	2 (1)	I272	I0998	8,6
BOUDODY	I5	I9	4	I	-	-	-	39	23I	6,0
GOUMEL	I3	5	2	-	-	-	-	20	92	4,6
Total	528	828	326	II3	72	23	2	I892	I5276	8,1

(1) Dont un groupement de talibés autour d'un marabout (75 personnes)

TABLEAU AI - Répartition des habitants, par q uartier, suivant le mode de construction .

QUARTIERS	MACONNERIE		BOIS, TOLE, BANCO		PAILLOTTES		AUTRES		TOTAL	
	H (1)	h (2)	H	h	H	h	H	h	H	h
SANTIABA	30	204	462	3049	I42	702	-	-	634	3955
BOUCOTTE	20	206	I473	I04I8	62	374	-	-	I555	I0998
BOUDODY	-	-	3I	I94	8	37	-	-	39	23I
GOUMEL	-	-	20	92	-	-	-	-	20	92
Total	50	4I0	I986	I3753	2I2	III3	-	-	2248	I5276

(1) Habitations - (2) habitants

TABLEAU A3 - Quartier de l'ESCALE,
Répartition des habitants
par collectivité (1)

NATURE DE LA COLLECTIVITE	SEXE		TOTAL
	masculin	féminin	
Maternité	4	26	30
Hôpital	27	4	3I
Mission catholique	4	I4	I8
Camp des Gardes cercle	52	45	97
Gendarmerie Nationale	6	8	I4
Prison	II2	-	II2
Autres	I7	23	40
Total	222	I20	342

(1) le quartier de l'Escale comporte essentiellement le centre administratif et différentes collectivités publiques et privées.

TABLEAU A4 – Répartition des habitations en maçonnerie, par quartier, selon le nombre d'habitants

QUARTIERS	Habitations en maçonnerie suivant le nombre d'habitants				Total des habitations	Total des habitants	Nombre moyen d'habitants
	0 à 4 h	5 à 9 h	I0 à I4 h	I5 et plus			
SANTIABA	6	I7	6	I	30	204	6,8
BOUCOTTE	2	I0	5	3	20	206	I0,3
BOUDODY	–	–	–	–	–	–	–
GOUMEL	–	–	–	–	–	–	–
Total	8	27	11	4	50	4I0	8,2

TABLEAU A5 – Répartition des habitations en bois, tole, bance, par quartier et suivant le nombre d'habitants.

QUARTIERS	Habitations en bois, tole, bance, suivant le nombre d'habitants						Total des habitations	Total des habitants	Nombre moyen d'habitants
	0 à 2 h	3 et 4 h	5 & 6 h	7 & 8 h	9 & I0 h	plus de I0			
SANTIABA	56	88	II6	87	54	6I	462	3049	6,6
BOUCOTTE	I58	307	325	260	I9I	232	I473	I04I8	7,I
BOUDODY	6	5	5	6	5	4	3I	I94	6,3
GOUMEL	5	8	5	–	I	I	20	92	4,6
Total :	225	408	45I	353	25I	298	I986	I3753	6,9

TABLEAU A6 - Répartition des paillottes par quartier et suivant le nombre d'habitants.

QUARTIERS	Paillottes suivant le nombre d'habitants						Total des habitations	Total des habitants	Nombre moyen d'habitants
	0 à 2 h	3 & 4 h	5 & 6 h	7 & 8 h	9 & 10 h	plus de 10h			
SANTIABA	38	29	37	20	14	4	142	702	4,9
BOUCOTTE	12	14	15	8	6	7	62	374	6,0
BOUDODY	1	3	3	1	-	-	8	37	4,6
GOUMEL	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	51	46	55	29	20	11	212	1113	5,3

II - LA POPULATION -

A) Structure démographique.

La structure démographique de Ziguinchor est illustrée par le tableau B. Elle permet des remarques intéressantes, surtout si on la compare à celle qui ressortait du recensement de Diourbel.

Iº) Contrairement à Diourbel, la répartition par groupes d'âge dénote une population vigoureuse, jeune, en voie de renouvellement; en effet, plus de 3I% de la population est âgée de moins de I4 ans. Il est intéressant de noter que c'est exactement le pourcentage révélé à Lagos par le recensement de I950.

Cette proportion d'enfants est d'autant plus remarquable qu'elle se rencontre dans une population dont le second trait original réside dans un taux de masculinité très élevé, ce qui est un facteur défavorable à une forte natalité.

2º) Le second caractère démographique qui ressort du tableau II est en effet le déficit de la population féminine, ou plus exactement la forte majorité d'hommes adultes, car ce déficit n'est pas sensible chez les enfants

Il y a là un trait qui s'explique à la fois par la saison à laquelle a été fait le recensement (saison sèche) et surtout par la fonction essentiellement économique de Ziguinchor, qu'il illustre avec force.

Capitale économique et port, Ziguinchor attire une main d'oeuvre masculine et saisonnière issue du milieu rural en période de traite. Son activité lui vaut un rayonnement étendu et l'on verra par les tableaux suivants que le taux de masculinité croît avec l'éloignement des immigrants et leur sédentarité originelle (les taux les plus élevés se rencontrent chez les Sérères, Soussous, Bambaras, Toucouleurs).

Au contraire, chez les populations qui sont chez elles en Basse-Casamance et qui doivent assurer le stock humain initial et permanent de Ziguinchor en même temps que la forte natalité, apparaît une majorité de l'élément féminin (Diolas par exemple).

ZIGUINCHOR – Population par sexe et groupe d'âge
Répartition par quartier.

Age et Sexe / Quartiers	Ages								TOTAL		
	moins d'un an		I à I3 ans		I4 ans et plus		N.D.		Sexe		Total
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
SANTIABA	78	68	56I	583	I385	I277	2	I	2026	I929	3955
BOUCOTTE	I87	I72	I525	I539	4I3I	3429	II	4	5854	5I44	I0998
BOUDODY	I0	5	32	36	74	74	–	–	II6	II5	23I
GOUMEL	6	I	I0	I7	32	26	–	–	48	44	92
ESCALE	I0	I3	30	28	I82	79	–	–	222	I20	342
Total	29I	259	2I58	2203	5804	4885	I3	5	8266	7352	I56I8

(mortalité infantile plus grande chez les garçons que chez les filles)

3º) On peut enfin noter un renversement curieux de la composition par sexe de la population infantile : majorité masculine au-dessous de I an, majorité féminine de I à I3 ans. Est-ce à dire que la mortalité infantile est plus élevée chez les filles et la mortalité enfantine chez les garçons ? Ou bien qu'à mesure que les filles prennent de l'âge, les parents répugnent davantage, pour des raisons fiscales et militaires, à déclarer les garçons ?

B) Structure ethnique (cf. tableaux CI, 2, 3, 4, 5)

La structure ethnique de l'ensemble de la population donne à Ziguinchor le caractère de capitale du Sénégal méridional en même temps que de ville-carrefour où se mèlent les populations locales, les populations purement sénégalaises et des groupes guinéens et soudaniens.

Les "originaires" de Basse-Casamance ne représentent en effet que le tiers de la population tandis que l'éventail ethnique de celle-ci va des Toucouleurs aux Malinkés et aux Soussous.

La présence de populations éloignées, au taux de masculinité élevé, telle que les Toucouleurs s'explique par l'influence de port et des comptoirs qui attirent la main d'oeuvre des régions pauvres et surpeuplées. La relative opulence matérielle de cette "rivière du Sud" aux ressources variées explique également de la présence des Bambaras, Malinkés, etc...

Le port et la position de Ziguinchor entre la Gambie et la Guinée Portugaise expliquent aussi le caractère de "carrefour ethnique" que l'on reconnaît à cette ville.

Malgré leur relative proximité, les sérères se déplacent peu. Au contraire, on est frappé par l'importance de la colonie ouolof : il y a là un trait qui s'explique par la mobilité et le caractère entreprenant de ce groupe ethnique qui se répand ainsi

I95I - Ziguinchor - Groupes éthniques par quartier

C I - SANTIABA

GROUPE LINGUISTIQUE	GROUPE ETHNIQUE	SANTIABA			
		Sexe		Total	
		M	F	Unité	P. I00
Chamito-Sémitique	MAURE	46	7	53	1
Sénégalo-Guinéen	WOLOF	539	497	I036	27
	SERER (a)	8I	54	I35	3
	DIOLA	380	492	872	22
	BATNOUK	29	58	87	2
	MANCAGNE	24	I6	40	I
	BALANTE	I74	I68	342	9
	MANDJAK	I56	I0I	257	6
	Autres	1	-	1	"
	Total	I384	I386	2770	70
Mandé	SARAKOLE	44	34	78	2
	MALINKE (b)	I99	I58	357	9
	BAMBARA	33	I8	5I	1
	DIALLONKE	4	I2	I6	"
	SOUSSOU	2	2	4	"
	Autres	-	-	-	-
	Total	282	224	506	I2
Peul	PEUL	I0I	78	I79	5
	TOUCOULEUR	57	47	I04	3
	Total	I58	I25	283	8
Divers		II8	I60	278	7
dont "PORTUGAIS"		II4	I57	27I	
Non déterminé		38	27	65	2
T O T A L		2026	I929	3955	I00

(a) SERER et NIOMINKA
(b) MALINKE ou MANDING et KASSONKE

C 2 - BOUCOTTE

GROUPE LINGUISTIQUE	GROUPE ETHNIQUE	BOUCOTTE			
		Sexe		Total	
		M	F	Unité	P. I00
Chamito-Sémitique	MAURE	5	-	5	-
Sénégalo-Guinéen	WOLOF	708	689	I397	I3
	SERER	I78	II9	297	3
	DIOLA	I699	I899	3598	33
	BAINOUK	96	II6	2I2	2
	MANCAGNE	72	54	I26	I
	BALANTE	2I4	I89	403	4
	MANDJAK	78	70	I48	I
	Autres	9	I	I0	"
	Total	3054	3I37	6I9I	57
Mandé	SARAKOLE	2I2	I70	382	3
	MALINKE	II07	853	I960	I8
	BAMBARA	263	I62	425	4
	DIOLLONKE	II0	76	I86	2
	SOUSSOU	I02	67	I69	I
	Autres	2	4	6	"
	Total	I796	I332	3I28	28
Peul	PEUL	58I	376	957	9
	TOUCOULEUR	26I	I29	390	4
	Total	842	505	I347	I3
Divers		76	I03	I79	I
dont : "PORTUGAIS"		53	86	I39	
Non déterminé		8I	67	I48	I
Total		5854	5I44	I0998	I00

C 3 - BOUDODY et GOUMEL (1)

GROUPE LINGUISTIQUE	GROUPE ETHNIQUE	BOUDODY et GOUMEL			
		Sexe		Total	
		M	F	Unité	P.I00
Chamito-sémitique	MAURE	-	-	-	-
Sénégalo-Guinéen	WOLOF	1	-	1	"
	SERER (a)	4	-	4 (d)	1
	DIOLA	87	86	I73 (d)	54
	BAINOUCK	27	35	62 (e)	I9
	MANCAGNE	-	-	-	-
	BALANTE	-	-	-	-
	MANDJAK	24	I0	34 (f)	11
	Autres	-	-	-	-
	Total	I43	I3I	274	85
Mandé	SARAKOLE	-	-	-	-
	MALINKE (b)	-	2	2	1
	BAMBARA	-	-	-	-
	DIALLONKE	-	1	1	"
	SOUSSOU	1	-	1	"
	Autres	-	-	-	-
	Total	1	3	4	1
Peul	PEUL	1	1	2	1
	TOUCOULEUR	-	-	-	-
	Total	1	1	2	1
Divers		I6	2I	37	11
dont : "PORTUGAIS" (c)		I5	20	35	
Non déterminé		3	3	6 (g)	2
TOTAL		I64	I59	323 (h)	I00

(1) le quartier de GOUMEL ne comprenant que 92 habitants, on a réuni le quartier de GOUMA à celui de BOUDODY, on donne en note le décompte dans la population de GOUMEL
(a) SERER et NIOMINKA
(b) MALINKE ou MANDINE et KASSONKE
(c) Métis de Portugais et d'Africains, originaires des îles du Cap Vert
(d) Dont GOUMEL = 57 (29 H. et 28 F.)
(e) dont GOUMEL = 29 (I5 H et I4 F.)
(f) dont GOUMEL = 3 (2 H. et I F.)
(g) dont GOUMEL = 3 (2 H. et 1 F.)
(h) dont GOUMEL = 92 (48 H. et 44 F.)

C 4 - ESCALE

GROUPE LINGUISTIQUE	GROUPE ETHNIQUE	ESCALE			
		Sexe		Total	
		M	F	Unités	P.I00
Chamito-Sémitique	MAURE	-	-	-	-
Sénégalo-Guinéen	WOLOF	40	I8	58	I7
	SERER	4	1	5	1
	DIOLA	66	40	I06	3I
	BAINOUCK	1	-	1	"
	MANCAGNE	I0	6	I6	5
	BALANTE	4	1	5	1
	MANDJAK	4	2	6	2
	Autres	-	-	-	-
	Total	I29	68	I97	57
Mandé	SARAKOLE	9	3	I2	4
	MALINKE	23	3	26	8
	BAMBARA	6	2	8	2
	DIALLONKE	-	-	-	-
	SOUSSOU	-	-	-	-
	Autres	-	-	-	-
	Total	38	8	46	I4
Peul	PEUL	22	9	3I	9
	TOUCOULEUR	26	20	46	I3
	Total	48	29	77	22
Divers		4	9	I3	4
dont : "PORTUGAIS"		-	4	4	I
Non déterminé		3	6	9	3
TOTAL		222	I20	342	I00

C 5 - Ensemble des quartiers

GROUPE LINGUISTIQUE	GROUPE ETHNIQUE	Total p. sexe		Total des 2 sexes		Taux de masculinité
		M	F	U	P.100	
Chamito-Sémitique	MAURE	51	7	58	-	729
Sénégalo-Guinéen	WOLOF	1288	1204	2492	16	107
	SERER	267	174	441	3	153
	DIOLA	2232	2517	4749	31	89
	BAINOUCK	153	209	362	2	73
	MANCAGNE	106	76	182	1	139
	BALANTE	392	358	750	5	109
	MANDJAK	262	183	445	3	143
	Autres	10	1	11	"	"
	Total	4710	4722	9432	61	100
Mandé	SARAKOLE	265	207	472	3	128
	MALINKE	1329	1016	2345	15	131
	BAMBARA	302	182	484	3	166
	DIALLONKE	114	89	203	1	128
	SOUSSOU	105	69	174	1	152
	Autres	2	4	6	"	"
	Total	2117	1567	3684	23	135
Peul	PEUL	705	464	1169	7	152
	TOUCOULEUR	344	196	540	4	176
	Total	1049	660	1709	11	159
Divers		214	293	507	4	73
dont : " PORTUGAIS"		182	267	449	-	68
Non déterminé		125	103	228	1	121
TOTAL		8266	7352	15618	100	112

en colonies nombreuses sur toute la côte. Ce trait illustre bien, d'autre part, une idée essentielle quant à l'évolution d'ensemble de la Casamance : la "sénégalisation" progressive de ce domaine sub-guinéen qui se réalise en partie par l'intermédiaire des escales, c'est-à-dire de l'économie de traite.

D'autre part, c'est la composition ethnique du quartier de Boucotte, la grande agglomération africaine, qui "donne le ton" et, par conséquent, s'identifie le mieux avec le tableau ethnique d'ensemble de Ziguinchor.

Par comparaison ressort l'originalité de Santiaba directement accolé à l'escale où la colonie ouolof détient la majorité, cette situation répond bien aux fonctions de ce groupe ethnique et à son caractère de population habituée à vivre au contact des européens.

C) STRUCTURE PAR ACTIVITES.

Les tableaux (DI, II, III, IV, V, VI) analysent pour les quartiers et pour l'ensemble de la ville la répartition de la population selon son âge et son sexe, dans les groupes suivants :

avec activités
écoliers
sans profession
non déterminé.

On peut retenir de leur examen :

Iº) la faible proportion d'adultes à activités déclarées, on peut penser qu'entrent en cause : de nombreux manoeuvres, paysans saisonnièrement déracinés et qui ne se reconnaissent pas d'activité permanente en ville,

- l'absence de déclaration d'activité de nombreuses femmes qui se livrent au commerce de détail

- le caractère urbain de Ziguinchor, rendez-vous de nombreux oisifs et lieux d'évasion pour la population rurale environnante.

2º) Cette dernière idée ressort du fait que Santiaba connait 59 % d'adultes mâles actifs, tandis que Boucotte n'en compte que 54 % : or, Boucotte est précisément le quartier "Bas-casamancais" qui doit abriter de nombreux "parents" du voisinage en saison sèche tandis que les gens qui viennent de loin se déplacent et se déracinent pour trouver des ressources.

3º) Est remarquable aussi la très faible proportion de l'élément adulte féminin qui se déclare actif. On ne sait s'il s'agit de paysannes ou de petites commerçantes qui se sont déclarées sans profession ou bien s'il faut interpréter cette constatation comme un caractère de l'urbanisation de Ziguinchor, la plupart des femmes se consacrant exclusivement à des activités ménagères et ayant alors déclaré S.P., comme les européennes.

4º) Le caractère de population "évoluée" et de "ville" du moins par comparaison avec l'étude de Diourbel, semble ressortir aussi de la proportion des éléments scolarisés, 7% ici contre 4 % à Diourbel. Ce trait est en réalité, plus vigoureux qu'il ne ressort des chiffres, car les 4% de Diourbel contiennent certainement une proportion beaucoup plus grande d'écoliers coraniques que les 7% de Ziguinchor.

D I - Quartier SANTIABA

Sexe et âge / Activité	Masculin					Féminin				
	Age				Total	Age				Total
	Moins d'1 an	I à 13 ans	I4 ans et plus	N D		Moins d'1 an	I à 13 ans	I4 ans et plus	N D	
Avec une activité	-	2	II99	-	I20I	-	1	70	-	7I
Ecoliers Elèves	-	235	57	-	292	-	II8	I3	-	I3I
Sans profession	78	324	I26	1	529	68	464	II9I	1	I724
Non déterminé	-	-	3	1	4	-	-	3	-	3
Total	78	56I	I385	2	2026	68	583	I277	I	I929

D 2 - Quartier BOUCOTTE

Sexe et âge / Activité	Masculin					Féminin				
	Age				Total	Age				Total
	Moins d'1 an	1 à 13 ans	I4ans et plus	N D		Moins d'1 an	1 à 13 ans	I4 ans et plus	N D	
Avec activité	-	I2	3I94	3	3209	-	13	64	-	77
Ecolier Elèves	-	403	8I	-	484	-	I08	9	-	117
Sans profession	I87	III0	5I8	6	I82I	I72	I4I8	3350	4	4944
Non déterminé	-	-	338	2	340	-	-	6	-	6
Total	I87	I525	4I3I	11	5854	I72	I539	3429	4	5I44

D 3 - BOUDODY (1) GOUMEL (2)

Sexe et âge / Activité	Masculin					Féminin				
	Age				Total	Age				Total
	Moins d'1 an	1 à 13 ans	14 ans et plus	N D		Moins d'1 an	1 à 13 ans	14 ans et plus	N D	
Avec activité indiv.(1)	-	1	65	-	66	-	-	8	-	8
" (2)	-	-	30	-	30	-	-	-	-	-
Ecoliers élèves (1)	-	8	3	-	11	-	16	1	-	17
" (2)	-	3	-	-	3	-	2	-	-	2
Sans profession (1)	IO	22	6	-	38	5	20	65	-	90
" (2)	6	7	1	-	I4	I	I5	26	-	42
Non déterminé (1)	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
" (2)	-	-	1	-	1	-	-	-	-	
Total (1)	IO	32	74	-	116	5	36	74	-	115
(2)	6	IO	32	-	48	1	17	26	-	44

D 4 - ESCALE

Sexe et âge / Activité	Masculin					Féminin				
	Age				Total	Age				Total
	Moins d'1 an	1 à 13 ans	I4 ans et plus	N D		Moins d'1 an	1 à 13 ans	14 ans et plus	N D	
Avec activité	-	-	I75	-	I75	-	-	6	-	6
Ecoliers-élèves	-	7	2	-	9	-	4	1	-	5
Sans profes.	IO	23	5	-	38	13	24	72	-	I09
N.D.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	IO	30	I82	-	222	13	28	79	-	I20

D 5 - Total ZIGUINCHOR par sexe

Sexe et âge / Activité	Masculin						Féminin					
	Age				Total		Age				Total	
	moins d'1 an	1 à 13 ans	14 ans et plus	N D	Unité	P.100	Moins d'1 an	1 à 13 ans	14 ans et plus	N D	Unité	P.100
Avec activité indiv.	-	15	4663	3	4681	56	-	14	148	-	162	2
Ecoliers élèves	-	656	143	-	799	10	-	248	24	-	272	4
Sans profession	291	1486	656	7	2440	30	259	1941	4704	5	6909	94
Non déterminé	-	1	342	3	346	4	-	-	9	-	9	"
Total	291	2158	5814	13	8266	100	259	2203	4885	5	7352	100

D 6 - Total ZIGUINCHOR

Age / Activité	Moins d'1 an	1 à 13 ans	14 ans et plus	N D	Total	
					Unité	P.I00
Avec activité indiv.	-	29	4811	3	4843	3I
Elèves écoliers	-	904	I67	-	I07I	7
Sans profession	550	3427	5360	I2	9349	60
Non déterminé	-	1	35I	3	355	2
Total	550	436I	I0689	I8	I56I8	I00

III - LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

Le tableau des activités professionnelles - qui résulte de l'examen des planches E - permet de pénétrer davantage la structure de l'activité de Ziguinchor. Il révèle un organisme urbain assez complexe ce qui confirme son rôle de métropole économique du Sénégal méridional.

Certes, près du I/5 de la population active se consacre à l'agriculture et à la pêche (qui prend ici de l'importance) ce qui ne semble pas excessif pour une ville noire, issue d'un milieu rural bien enraciné.

Mais 42% de la population active se consacre à des travaux manuels très différenciés, allant des métiers traditionnels à ceux qui sont liés à la présence d'un port ou d'un autre centre économique actif. Par comparaison avec Diourbel qui ne compte que 33% de travailleurs manuels, il y a ici la marque d'une structure urbaine plus évoluée, d'un milieu humain plus spécialisé, aux activités plus différenciées, enfin d'une évolution économique et technique plus accentuée. Ce caractère est souligné par la présence à Ziguinchor d'une proportion d'artisans de type traditionnel beaucoup moins forte qu'à Diourbel (8,6% contre I5,7%) et au contraire par une proportion beaucoup plus forte de "travailleurs spécialisés de type moderne" (9,8% contre 4%).

D'autre part, la comparaison des pourcentages de travailleurs non manuels entre Diourbel et Ziguinchor fait ressortir les mêmes idées : les employés de bureaux par ex., agents de l'administration et de maisons de commerce tiennent une place deux fois plus grande dans la capitale de la Casamance que dans le chef lieu du Baol.

Quant à la plus faible proportion des "hommes pieux" à Ziguinchor, elle s'explique normalement par l'éloignement des centres de rayonnement musulmans, au contraire de Diourbel.

Population des 5 quartiers par activité individuelle et par sexe

Activité	Groupe	Sous-Groupe	Total 5 quartiers M	F	To	P.100
I - AGRICULTURE	Cultivateurs exploitants		871	6	877	
	Cadres de l'agriculture		3	-	3	
	TOTAL I.		874	6	880	18,3
II. ELEVAGE	Eleveurs		-	-	-	
	Pêcheurs et navigateurs		264	2	266	
	Cadres de l'élevage		4	-	4	
	TOTAL II.		268	2	270	5,6
III- FORESTAGE BUCHERONNAGE	Exploitants forestiers		15	-	15	
	Cadres des sces forestiers		6	-	6	
	TOTAL III.		21	-	21	0,4
IV - TRAVAUX MANUELS	Travailleurs manuels sans spécialisation		475	-	475	9,9
	Travailleurs manuels spécialisés — Artisans de type traditionnel	1. Vêtements et cuir				
		Tisserands	55	-	55	
		Teinturiers	-	3	3	
		Tailleurs	235	-	235	
		Cordonniers	40	-	40	
		Autres	8	79	87	
		TOTAL	338	82	420	8,7
		2. Métaux				
		Forgerons	64	-	64	
		Bijoutiers	44	-	44	
		Autres	1	-	1	
		TOTAL	109		109	2,3
	Travailleurs du bâtiment et du bois	Bâtiment et bois				
		Maçons	181	-	181	
		Menuisiers-Charpentiers	267	-	267	
		Autres	25	-	25	
		TOTAL	473	-	473	9,8

Population des 5 quartiers par activité individuelle et par sexe (suite)

Activité	Groupe	Sous-Groupe	Total 5 Quartiers M	F	To.	P.100
V - TX DOMESTIQUES			II8	43	I6I	3,-
VI - SOINS CORPORELS			37	7	44	1
VII - COMMERCE	Transporteurs		6	-	6	
	Bouchers et Boulangers	Bouchers	11	-	11	
		Boulangers	54	-	54	
	Autres		472	9	48I	
	TOTAL VII		543	9	552	11,3
VIII EMPLOIS DE BUREAU	Employés de bureau équivalents à des manoeuvres		84	-	84	
	Employés de bureau non spécialisés		322	4	326	
	Employés de bureau spécialisés		I58	5	I63	
	TOTAL VIII		564	9	573	11,9
IX - EMPLOIS Equivalents aux professions libérales	Employés de bureau qualifiés		67	1	68	
	Santé		2	2	4	
	Justice		2	-	2	
	Enseignement		16	1	17	
	Corps représentatifs		7	-	7	
	TOTAL IX		94	4	98	2
X - RELIGION	Notabilités religieuses musulmanes		85	-	85	
	Griots		I6	-	I6	
	Musiciens		3	-	3	
	TOTAL X.		I04	-	I04	2
XI - POLICE, GARDE-CERCLES			9I	-	9I	1,9
	TOTAL DE LA POPULATION ACTIVE		468I	I62	4.843	100

ZIGUINCHOR - Population des quartiers de BOUDODY, de GOUMEL et de l'ESCALE, par activité individuelle et par sexe

Activité	Groupe	Sous-Groupe	Q. de BOUDODY			Q. de GOUMEL			Q. de l'ESCALE		
			M	F	To	M	F	Tc	M	F	To
I - AGRICULTURE	Cultivateurs exploitants		6	-	6	11	-	11	77	-	77
	Cadres de l'agriculture		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL I.		6	-	6	11	-	11	77	-	77
II- ELEVAGE PECHE	Eleveurs		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Pêcheurs et navigateurs		13	-	13	1	-	1	-	-	-
	Cadres de l'élevage		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL II.		13	-	13	1	-	1	-	-	-
III- FORESTAGE BUCHERONNAGE	Exploitants forestiers		-	-	-	-	-	-	1	-	1
	Cadres des sces forestiers		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL III.		-	-	-	-	-	-	1	-	1
IV. TRAVAUX MANUELS	Travailleurs manuels sans spécialisation		1	-	1	1	-	1	10	-	10
	Travailleurs manuels spécialisés / Artisan du type traditionnel	I. vêtement et cuir									
		Tisserands	1	-	1	-	-	-	-	-	-
		Teinturiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Tailleurs	1	-	1	-	-	-	2	-	2
		Cordonniers	-	-	-	-	-	-	1	-	1
		Autres	-	7	7	-	-	-	-	1	1
		TOTAL	2	7	9	-	-	-	3	1	4
		2. Métaux									
		Forgerons	-	-	-	1	-	1	-	-	-
		Bijoutiers	-	-	-	-	-	-	1	-	1
		Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		TOTAL	-	-	-	1	-	1	1	-	1
	Travailleurs du bâtiment et du bois	Bâtiment et bois									
		Maçons	6	-	6	-	-	-	4	-	4
		Menuisiers-Charpent.	11	-	11	-	-	-	1	-	1
		Autres	-	-	-	-	-	-	1	-	1
		TOTAL	17	-	17	-	-	-	6	-	6
	T.m. spécialisés de type moderne	I. Mécanique et Electricité									
		Chauffeurs	1	-	1	2	-	2	11	-	11
			8		8	4	-	4	2		2

Population des quartiers de BOUDODY, de GOUMEL, et de l'ESCALE par activité individuelle et pas sexe (suite)

Activité	Groupe	Sous-Groupe	Q. de BOUDODY			Q. de GOUMEL			Q. de l'ESCALE		
			M	F	To.	M	F	To.	M	F	To.
V - Tx DOMESTIQUES			1	-	1	-	-	-	6	2	8
VI- SOINS CORPORELS			1	-	1	-	-	-	-	-	-
VII - COMMERCE	Transporteurs		1	-	1	-	-	-	-	-	-
	Boucher-Boulangers	Bouchers	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Boulangers	-	-	-	-	-	-	1	-	1
	Autres		-	-	-	-	-	-	4	-	4
	TOTAL VII.		1	-	1	-	-	-	5	-	5
VIII EMPLOIS DE BUREAU	Employés de bureau équivalents à des manoeuvres		-	-	-	-	-	-	1	-	1
	Employés de bureau non spécialisés		5	-	5	-	-	-	3	1	4
	Employés de bureau spécialisés		-	-	-	-	-	-	6	1	7
	TOTAL VIII		5	-	5	-	-	-	IO	2	12
IX - EMPLOIS équivalents aux professions libérales	Employés de bureau qualifiés		1	-	1	-	-	-	3	-	3
	Santé		-	1	1	-	-	-	1	1	2
	Justice		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Enseignement		-	-	-	-	-	-	1	-	1
	Corps représentatifs		1	-	1	-	-	-	-	-	-
	TOTAL IX.		2	1	3	-	-	-	5	1	6
X - RELIGION	Notabilité religieuses musulmanes		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Griots		-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Musicien s		-	-	-	-	-	-	3	-	3
	TOTAL X.		-	-	-	-	-	-	3	-	3
XI. POLICE, GARDE-CERCLES			1	-	1	-	-	-	32	-	32
	TOTAL DE LA POPULATION ACTIVE		66	8	74	30	-	30	175	6	181

ZIGUINCHOR – Tableau : Population des quartiers de SANTIABA et de BOUCOTTE par activité individuelle et par sexe

Activité	Groupe	Sous-Groupe	Q. de SANTIABA			Q. de BOUCOTTE		
			M	F	To.	M	F	To.
I – AGRICULTURE	Cultivateurs exploitants		I25	2	I27	652	4	656
	Cadres de l'agriculture		1	–	1	2	–	2
	TOTAL I.		I26	2	I28	654	4	658
II – ELEVAGE PECHE	Eleveurs		–	–	–	–	–	–
	Pêcheurs et navigateurs		II2	1	113	138	1	139
	Cadres de l'élevage		1	–	1	3	–	3
	TOTAL II.		113	1	114	141	1	142
III FORESTAGE BUCHERONNAGE	Exploitants forestiers		4	–	4	I0	–	I0
	Cadres des sces forestiers		1	–	1	5	–	5
	TOTAL III.		5	–	5	15	–	15
IV – TRAVAUX MANUELS	Travailleurs manuels sans spécialisation		II2	–	II2	35I	–	35I
	Travailleurs manuels spécialisés – Artisans de type traditionnel	I. Vêtement et cuir						
		Tisserands	36	–	36	I8	–	I8
		Teinturiers	–	–	–	–	3	3
		Tailleurs	72	–	72	I60	–	I60
		Cordonniers	9	–	9	30	–	30
		Autres	2	45	47	6	26	32
		TOTAL	II9	45	164	2I4	29	243
	Travailleurs manuels spécialisés – Travailleurs du bâtiment et du bois	2. Métaux						
		Forgerons	II	–	II	52	–	52
		Bijoutiers	3I	–	3I	I2	–	I2
		Autres	–	–	–	1	–	1
		TOTAL	42	–	42	65	–	65
		Bâtiment et bois						
		Maçons	34	–	34	137	–	137
		Menuisiers-Charpentiers	78	–	78	177	–	177
		Autres	7	–	7	I7	–	I7
		TOTAL	II9	–	II9	33I	–	33I
	T.m. spécialisés de type moderne	I. Mécanique et électricité						

Population des quartiers de SANTIABA et de BOUCOTTE par activité individuelle et par sexe (suite)

Activité	Groupe	Sous-Groupe	Q. de SANTIABA			Q. de BOUCOTTE		
			M	F	To.	M	F	To.
V - TRAVAUX DOMESTIQUES			29	9	38	82	32	114
VI- SOINS CORPORELS			7	3	IO	29	4	33
VII-COMMERCE	Transporteurs		1	-	1	4	-	4
	Bouchers et Boulangers	Bouchers	8	-	8	3	-	3
		Boulangers	6	-	6	47	-	47
	Autres		I27	5	I32	34I	4	345
	TOTAL VII.		I42	5	I47	395	4	399
VIII EMPLOIS DE BUREAU	Employés de bureau équivalents à des manoeuvres		22	-	22	6I	-	6I
	Employés de bureau non spécialisés		117	1	118	197	2	199
	Employés de bureau spécialisés		27	4	3I	I25	-	125
	TOTAL VIII.		166	5	171	383	2	385
IX - EMPLOIS équivalents aux professions libérales	Employés de bureau qualifiés		29	-	29	34	1	35
	Santé		-	-	-	1	-	1
	Justice		-	-	-	2	-	2
	Enseignement		8	1	9	7	-	7
	Corps représentatifs		2	-	2	4	-	4
	TOTAL IX.		39	1	40	48	1	49
X - RELIGION ET ART	Notabilités religieuses musulmanes		13	-	13	72	-	72
	Griots		1	-	1	15	-	15
	Musiciens		-	-	-	-	-	-
	TOTAL X.		14	-	14	87	-	87
XI - POLICE, GARDE-CERCLES			19	-	19	39	-	39
	TOTAL DE LA POPULATION ACTIVE		120I	7I	I272	3209	77	3286

Enfin, de la comparaison des activités individuelles par quartier, il n'y a à retenir que la confirmation des différences déjà notées entre Santiaba et Boucotte ; le premier, accolé à l'escale, et plus complexe au point de vue ethnique, comprend une proportion sensiblement plus faible d'agriculteurs que Boucotte, la grosse agglomération autochtone mais au contraire davantage d'employés de bureaux, d'artisans, de navigateurs et pêcheurs, etc....

IV - GROUPES ETHNIQUES ET ACTIVITES PROFESSIONNELLES DE LA POPULATION MASCULINE.

Cf. tableaux F I et F II.

Le tableau FI confirme clairement une idée déjà mise en lumière : les immigrants lointains hommes voient dans Ziguinchor un foyer urbain à activité économ ique différenciée où ils immigrent quelques années au mcins pour y récolter du numéraire; ainsi, 94% des Maures, 95% des Sérères, 90% des Toucouleurs, 90% des Sarakolés ont une activité déclarée. Au contraire 78% seulement des Diolas se retrouvent dans cette catégorie. Il n'y a que le cas des Diallonkés qui nous paraisse aberrant et une enquête serait indispensable pour expliquer pourquoi 29% d'entre eux sont "sans profession déclarée".

Le tableau FII fournit de nombreux renseignements sur les relations entre groupes ethniques et professions. Si nous ne notons que les plus typiques c'est que les chiffres portent souvent sur un trop faible nombre d'individus pour que des conclusions péremptoires puissent être tirées.

Dans l'ensemble de tableau confirme clairement les idées déjà relevées plus haut et illustre les différents degrés d'évolution et de spécialisation technique que connaissent les diverses populations constituant la ville.

Ainsi les ouolofs apparaissent comme la population la plus "citadine" la plus spécialisée et la plus évoluée : tandis qu'un nombre insignifiant d'entre eux travaille la terre, 45% sont des travailleurs manuels surtout spécialisés, 21% des employés de commerce et 15% de bureau. Mais surtout, alors qu'ils ne représentent guère plus de 14% de la population masculine adulte, les ouoloffs tiennent 37% des postes équivalents aux professions libérales.

Un certain nombre de spécialisations par groupe ethnique se reconnait chez les populations les moins émancipés de leur milieu originel, celles chez qui reste le plus vivant le "patrictisme biologique" : ainsi, les Maures sont commerçants, les Sérères (sans doute Niominkas) constituent le gros contingent des pêcheurs, tandis que, comme il est normal, les agriculteurs sont surtout des Diolas, des Balantes ou des Mancagnes, populations fixées depuis longtemps dans la région. Mais nous devons bien avouer que quelques cas nous apparaissent inexplicables et que là encore une enquête s'imposerait : par ex. il est surprenant que près de 1/3 des Peuls soient qualifiés d'"agriculteurs".

F I - Activité de la population masculine (14 ans et plus) par principaux groupes ethniques (en pourcentage)

GROUPE LINGUISTIQUE	GROUPE ETHNIQUE	ayant déclaré une activité (1)	Déclaré sans profession	Non déterminé	Total
Chamito-Sémitique	MAURE	94,1	3,9	2,0	IOO
Sénégalo-Guinéen	WOLOF	87,3	8,7	4,0	IOO
	SERER	95,3	4,2	0,5	IOO
	DIOLA	78,3	I3,3	8,4	IOO
	BAINOUCK	87,4	7,2	5,4	IOO
	MANCAGNE	89,3	7,1	3,6	IOO
	BALANTE	88,6	8,7	2,7	IOO
	MANDJAK	86,9	IO,6	2,5	IOO
Mandé	SARAKOLE	90,8	8,6	0,6	IOO
	MALINKE (2)	80,9	12,1	7,0	IOO
	BAMBARA	82,9	IO,4	6,7	IOO
	DIALLONKE	68,8	29,0	2,2	IOO
	SOUSSOU	85,7	I2,9	1,4	IOO
Peul	PEUL	76,1	14,3	9,6	IOO
	TOUCOULEUR	90,0	8,3	1,7	IOO
"PORTUGAIS"		84,0	I3,0	3,0	IOO

(1) y compris les personnes déclarées "élèves"
(2) Malinké ou Manding et Kassonké

F II

Branche	Activité individuelle: Groupe	Activité individuelle: Sous-groupe	Groupe ethnique: Maure	Wolof	Serer	Diola	Baïnak	Manca-gne	Balan-te	Mandjak	Sarako-lé	Malinké	Bambara	Diallon-ké	Soussou	Peul	Toucou-leur	Portu-gais	Autres	TOTAL
I. AGRICULTURE	Cultivateurs exploitants		-	29	14	348	25	2I	64	25	14	135	28	12	3	120	22	1	6	867
	Cadres de l'agriculture		-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	-	-	-	3
	TOTAL I.		-	29	14	349	25	2I	64	26	15	135	28	12	3	120	22	1	6	870
II. ELEVAGE PECHE ET NAVIGATION	Eleveurs		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Pêcheurs et navigateurs		-	28	66	43	4	-	22	43	1	27	11	1	1	2	9	2	4	264
	Cadres de l'élevage		-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	1	4
	TOTAL II.		-	29	66	43	4	-	22	43	1	27	11	1	1	2	11	2	5	268
III. FORESTAGE BUCHERONNAGE	Exploitants forestiers		-	1	1	2	I	-	1	-	-	-	-	1	-	8	-	-	-	15
	Cadres des sces forestiers		-	1	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	3	-	-	6
	TOTAL III.		-	2	1	2	1	-	1	1	-	-	1	1	-	8	3	-	-	2I
IV. TRAVAUX MANUELS	Travailleurs manuels sans spécialisation		1	20	12	90	3	I0	24	II	I5	I58	24	II	I3	67	I0	2	4	475
	Artisans de type traditionnel	I. Vêtement & cuir																		
		Tisserands	-	20	4	8	-	-	-	I0	-	2	-	-	-	3	7	-	1	55
		Teinturiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		Tailleurs	-	44	9	75	4	12	9	11	3	4I	1	2	2	7	7	8	-	235
		Cordonniers	-	16	-	-	-	2	-	-	6	I0	1	2	-	-	1	-	2	40
		Autres	-	4	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	8
		TOTAL	-	84	13	85	4	14	9	21	9	53	2	4	2	I0	16	9	3	338
		2. Métaux																		
		Forgerons	-	11	-	11	4	-	2	3	4	22	1	-	2	-	4	-	-	64
		Bijoutiers	4	34	-	1	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	2	44
		Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
		TOTAL	4	45	-	12	4	-	2	3	4	26	1	-	2	-	4	-	2	I09
	Travailleurs manuels spécialisés	Bâtiment et bois																		
	Travailleurs du bâtiment et du bois	Maçons	1	46	6	44	5	2	11	1	4	28	-	2	3	15	5	6	2	I8I
		Menuisiers-Charpentiers	-	24	13	112	17	5	11	11	1	17	6	5	9	4	7	16	9	265
		Autres	-	5	2	4	-	1	-	6	-	2	-	2	1	-	1	1	-	25
		TOTAL	1	75	2I	I60	22	8	22	I8	5	47	6	9	13	I9	13	23	11	473
	Travailleurs	I. Mécanique et																		

		cialisés de type moderne	Chauffeur	1	39	7	78	4	7	15	I0	3	39	11	4	3	22	12	7	4	266
			Mécaniciens	1	22	6	59	6	3	15	9	2	27	5	-	4	I0	6	9	8	I92
			Electriciens	-	6	-	1	-	-	-	-	-	2	-	-	-	1	2	4	1	I7
			TOTAL	2	67	13	138	I0	I0	30	I9	5	68	16	4	7	33	20	22	I3	475
		2. Autres		-	9	1	27	6	-	3	9	1	6	2	1	-	4	2	2	3	76
	Maîtrise			-	3	-	3	-	-	1	-	2	6	1	-	-	4	1	-	-	2I
		TOTAL IV.		8	303	60	515	49	42	9I	8I	4I	364	52	29	37	137	66	56	36	1967
V. TRAVAUX DOMESTIQUES				-	2	2	35	7	-	6	5	1	26	7	3	-	16	5	3	-	118
VI. SOINS CORPOREIS				-	7	-	9	1	-	2	-	2	4	6	-	-	1	4	-	1	37
VII COMMERCE	Transporteurs			-	2	-	2	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	-	-	6
	Bouchers-Boulangers		Bouchers	3	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	11
			Boulangers	-	19	1	3	1	-	-	-	1	16	2	-	-	5	3	-	3	54
	Autres			36	118	I0	32	2	-	5	4	79	60	14	9	3	5I	27	4	18	472
		TOTAL VII.		39	145	11	37	3	-	5	4	80	77	16	9	3	57	32	4	2I	543
VIII. EMPLOIS DE BUREAU	Employés de bureau équivalents à des manoeuvres			-	8	4	16	1	-	3	1	1	18	7	3	-	18	3	-	1	84
	Employés de bureau non spécialisés			-	55	I0	82	2	2	19	6	9	49	18	1	4	13	15	24	14	323
	Employés de bureau spécialisés			-	40	6	37	2	2	4	-	1	19	5	1	1	16	9	7	8	15 8
		TOTAL VIII.		-	I03	20	135	5	4	26	7	11	8C	30	5	5	47	27	3I	23	56 5
IX. EMPLOIS EQUIVALENTS AUX PROFESSIONS LIBERALES	Employés de bureau qualifiés			-	26	1	15	-	1	2	2	-	6	2	-	1	2	6	2	1	67
	Santé			-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
	Justice			-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	2
	Enseignement			-	7	1	-	-	2	-	-	-	2	-	-	-	3	1	-	-	16
	Corps représentatif			-	1	-	1	1	-	-	-	-	2	-	-	-	-	1	1	-	7
		TOTAL IX.		-	35	2	16	1	3	2	2	-	11	2	-	1	6	8	3	2	94
X. RELIGION et ART	Notabilités religieuses musulmanes			1	15	-	4	-	-	1	-	1	28	-	3	4	12	14	-	2	85
	Griots			-	-	-	1	-	-	1	-	-	13	1	-	-	-	-	-	-	16
	Musiciens			-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	3
		TOTAL X.		1	15	-	5	-	-	2	-	1	44	1	3	4	12	14	-	2	I04
XI. POLICE GARDE-CERCLES				-	17	2	17	-	2	6	2	3	4	4	1	2	5	2I	1	4	9I
TOTAL DE LA POPULATION ACTIVE (population masculine 1 à 13 ans et 14 ans et plus)				48	687	178	1163	96	72	227	171	155	778	158	64	56	411	213	I0I	100	4678

A N N E X E

CIRCULAIRE RELATIVE AU RECENSEMENT DE LA POPULATION AUTOCHTONE DES CENTRES URBAINS

L'aménagement des centres urbains de la Fédération pose chaque jour des questions : urbanisme, adduction d'eau, assainissement, protection sanitaire, enseignement etc... qui ne peuvent être résolues d'une manière satisfaisante faute de connaître d'une façon suffisamment approchée le chiffre de la population et la composition de cette population.

Il importe de remédier à cet état de choses et d'aborder l'étude des phénomènes démographiques en procédant en première urgence à un recensement des centres urbains de la Fédération.

Je viens de vous adresser des instructions générales pour le recensement de la "population non autochtone" (N°268/STAT du I2 Avril I95I) par bulletin individuel. Il importe que ce recensement soit complété par celui des populations autochtones des Villes.

La présente circulaire a donc pour objet de fixer les directives générales pour effectuer ce recensement.

PRINCIPES GENERAUX :

Il ne peut être question de faire remplir un bulletin individuel aux recensés. Les renseignements seront donc recueillis et inscrits sur des cahiers par les agents recenseurs. Dans ces conditions il ne peut êtres envisagé de poser beaucoup de questions à chaque personne : les réponses seraient trop incertaines et l'exécution du recensement trop longue.

Cette exécution ne doit pas, en effet excéder une dizaine de jours. Ceci a pour but de rendre négligeables certaines causes d'erreurs inévitables : arrivées et départs, naissances et décés, migrations à l'intérieur de la Ville. Une exécution rapide nécessite un personnel relativement nombreux, difficile à trouver.

L'unité recensée sera le "carré" (ou la "concession") : groupe d'habitations encloses à l'intérieur d'une tapade ou d'un mur. Il sera établi des cahiers de recensement, une (ou plusieurs) page étant réservée aux habitants d'un carré, chaque ligne concernant un individu, chaque individu devra en principe être recensé à son domicile et pas à son lieu de travail. Il est primordial de s'attacher à recueillir une "photographie" de l'état de la population à un instant donné. Le recensement doit donc concerner toutes les personnes présentes au moment de son exécution, quel que soit leur lieu de résidence habituel.

DEFINITIONS :

I) Personnes à recenser : Des instructions vous sont déjà parvenues pour un recensement de la population "non autochtone" sur l'ensemble du Territoire de la Fédération à l'aide de bulletins individuels remplis par les assujettis, eux-mêmes.

Le recensement de la population autochtone des Villes et le recensement de la population non-autochtone doivent se compléter. Il convient donc d'adopter des définitions cohérentes pour déterminer les personnes assujetties à l'un ou à l'autre de ces deux recensements

Sont considérés comme "autochtones" et doivent donc être recensés par la méthode indiquée dans les présentes instructions, toutes les personnes de souche originaire d'un pays français ou étranger de l'Afrique Tropicale.

Sont au contraire exclues de ce recensement :

- les personnes de souche extérieure au Pays de l'Afrique Tropicale

- Les personnes dont l'un des parents relève de la catégorie précédente et leurs descendants légitimes ou reconnus.

2) Centres urbains à recenser : Au cours de cette première expérience, on s'attachera à recenser d'abord des grands centres urbains et en particulier les chefs-lieux, dans lesquels le personnel administratif est suffisamment nombreux pour assurer l'exécution du recensement dans de bonnes conditions.

Pour chaque centre urbain, il faudra définir le territoire à recenser :

On se limitera en principe à l'agglomération Centrale, à peuplement dense, et on éliminera les petits villages séparés de cette agglomération (même s'ils font partie de la commune ou de la commune-mixte).

PREPARATION DU RECENSEMENT :

Avant l'exécution du recensement, plusieurs questions doivent être résolues d'une manière satisfaisante :

I°/ - Plan de la Ville : On délimitera tout d'abord le territoire que l'on veut recenser.

On établira ensuite un plan à jour de la Ville. Le meilleur moyen, chaque fois que c'est possible, est de se procurer un ensemble de photographies aériennes très récentes recouvrant toute l'agglomération. Ce plan, joint à tous les documents disponibles, doit permettre de découper la Ville en secteurs comprenant approximativement le même nombre d'habitants (chaque secteur sera confié à un contrôleur dirigeant une équipe d'agents recenseurs).

2°/ - Recrutement des agents recenseurs :

On peut admettre, en première approximation, compte tenu du nombre de questions posées à chaque personne, que le travail journalier d'un agent recenseur peut porter sur 150 personnes environ. Le recensement devant être exécuté en moins de 10 jours, on en déduira le nombre d'agents nécessaires.

Il faut de plus prévoir des contrôleurs (un pour cinq à six agents recenseurs), chargés d'aider les agents recenseurs, de résoudre les difficultés qu'ils rencontrent,

..../....

et de vérifier la qualité de leur travail.

Les agents recenseurs doivent être capables de comprendre le but du recensement, de savoir poser les questions et inscrire correctement les réponses, d'apprécier si ces réponses sont exactes ou erronées et de les faire éventuellement rectifier.

Les contrôleurs doivent être pris parmi les fonctionnaires supérieurs des administrations représentées dans la Ville. Le grand nombre d'agents nécessaires rendra leur recrutement difficile. Ce problème doit absolument être résolu. On fera appel aux divers services publics : Administration générale, Enseignement, Service d'Hygiene, etc... Il faut éviter d'employer à ce travail des fonctionnaires appartenant aux forces de Police.

3°/ - Etude des cas particuliers :

Les collectivités groupées doivent être étudiées : Camps et quartiers militaires, Hôpitaux et Maternités, Prisons etc...

Ces collectivités pourront souvent se recenser elles-mêmes. On leur remettra dans ce cas des cahiers de recensement, mais les personnes chargées de les remplir devront recevoir des instructions détaillées spécialement étudiées pour chaque collectivité.

Ces instructions comporteront en particulier des dispositions permettant d'éviter que certaines personnes recensées par ce moyen soient à nouveau recensées dans un autre secteur de la Ville.

4°/ - Propagande :

Les agents recenseurs ne recueilleront des renseignements exacts et complets que si les assujettis sont disposés à les donner de plein gré.

D'autre part, le recensement durant plusieurs jours, il faut éviter que les recensables, pour y échapper, aient tendance à changer de domicile pendant quelques jours.

Des méthodes trop autoritaires en cette matière, seraient absolument inefficaces. Une propagande doit être menée d'abord auprès des autorités religieuses, des Conseillers Municipaux, des représentants des Syndicats Ouvriers, etc..., en insistant sur la nécessité d'une connaissance précise de l'effectif et de la structure de la population pour mener à bien tous les travaux touchant à l'urbanisme, à l'adduction de l'eau, à la protection sanitaire, à l'Enseignement.

La population devra ensuite être officiellement prévenue de la date du recensement par un arrêté municipal largement diffusé.

Enfin les chefs de quatiers devront être réunis quelque temps avant l'exécution du recensement, et devront prêter leur concours aux agents recenseurs.

CAHIER DE RECENSEMENT : Chaque agent recenseur sera muni de cahiers dont les pages seront conformes au modèle annexé.

Renseignements portés sur chaque page de cahier :

Chaque page de cahier devra contenir les renseignements relatifs aux habitants d'un carré au plus. Dans la majorité des cas

un carré sera habité par moins de IO personnes : une page sera alors suffisante pour consigner les caractéristiques de tous les habitants. Pour les carrés habités par plus de IO personnes on utilisera deux ou plusieurs pages mais les renseignements relatifs à toutes les habitations du carré seront inscrits sur la même page.

I°) Questions relatives aux habitations : chaque page de cahier comporte un tableau relatif aux habitations. L'agent recenseur devra remplir ce tableau en y inscrivant pour chaque construction habitée rencontrée dans le carré, le nombre de personnes qui y étaient présentes dans la nuit ayant précédé son passage.

Si par exemple, un carré comprend les constructions suivantes :

Une construction en maçonnerie habitée par 7 personnes

Deux baraques en bois habitées respectivement par 5 et 8 personnes

Trois paillotes habitées respectivement par 3 et 2 et 4 personnes.

Le tableau des habitations de ce carré sera rempli comme il est indiqué ci-dessous :

Nature des constructions	Nombre d'Habitants pour chaque construction								Nombre d'habitations	Nombre total d'habitants
En Maçonnerie	7								I	7
En bois, ou tôle ou banco	5	8							2	I3
Paillotes	3	2	4						3	9
Autres (tentes, etc)										
									Total	29

La colonne indiquant le "Nombre total d'habitants" servira, au cours du dépouillement sommaire, à connaître rapidement le nombre de personnes recensées.

2°) Questions relatives aux habitants : Chaque page de cahier comporte également un tableau destiné à recevoir des renseignements sur chacunes des personnes habitant le carré :

- Sexe : On marquera dans la colonne " Sexe " la lettre M ou la lettre F, très lisiblement, suivant que la personne intéressée est du sexe masculin ou féminin.

- Age : la détermination des âges ne peut être que très approximative. On ne cherchera à distinguer que les groupes d'âges suivants : moins de I an, de I an à I3 ans révolus, I4 ans et plus.

..../....

- Profession : On notera l'indication donnée par l'intéressé sur le métier qu'il exerce actuellement. On indiquera la mention "sans profession" si l'intéressé déclare être sans travail au moment du recensement. Les femmes travaillant aux soins de leur propre ménage seront considérées comme sans profession. Pour les enfants allant à l'école (écoles primaires, lycée, écoles coraniques, écoles des missions chrétiennes, etc...) on indiquera la mention : "écolier".

- Personnes exceptionnellement présentes ou absentes :

Sont considérées comme présentes dans un carré au moment du recensement les personnes se trouvant dans le carré la nuit qui précède le passage de l'agent recenseur.

Parmi ces personnes présentes, certaines ne sont que de passage et ont leur domicile soit dans un autre secteur de la Ville, soit hors de la Ville. Elles seront considérées commes "exceptionnellement présentes" et devront être recensées. Pour ces personnes, on marquera la lettre "P" dans la colonne prévue à cet effet. En particulier les personnes se trouvant en prison ou en traitement à l'hôpital, entrent dans ce cas.

Au contraire, certaines personnes habitant habituellement un carré seront absentes dans la nuit précédant le passage de l'agent recenseur. Elles seront considérées comme "exceptionnellement absentes" elles seront toutefois recensées, mais on mentionnera cette absence par la lettre "A" inscrite dans la colonne prévue à cet effet.

Pour toutes les personnes qui seront recensées à leur domicile habituel (c'est la majorité des cas), aucune mention ne sera portée dans les colonnes relatives aux personnes exceptionnellement présentes ou absentes.

Les agents recenseurs devront avoir bien compris la façon de remplir leur cahier dans chacun de ces cas, et ne pas commettre d'erreur..

Ces distinctions permettront d'établir des tableaux séparés pour la population présente au moment du recensement et pour la population de résident habituelle.

IMPRESSION DES CAHIERS DE RECENSEMENT : Pour plusieurs raisons, il y a intérêt à ce que les cahiers employés pour toutes les Villes d'AOF soient imprimés ensemble, au même endroit :

- réduction du coût de l'impression
- présentation homogène facilitant les comparaisons et le dépouillement.

Les cahiers seront imprimés à Dakar; les frais d'impression et d'envoi seront imputés aux budgets des territoires ou des municipalités qui effectueront le recensement. Les frais d'impression seront de l'ordre de 0fr40 par personne recensée. Dès réception de ces instructions, les collectivités intéressées en accuseront réception et indiqueront le chiffre actuel estimé de la population à recenser. Un nombre suffisant de cahiers de recensement leur sera alors envoyé.

INSTRUCTION DES AGENTS RECENSEURS

Lorsque tous les problèmes soulevés par la préparation du recensement auront été résolus d'une manière satisfaisante (plan de la Ville, recrutement des agents recenseurs, étude des cas particuliers propagande), il conviendra :

..../....

I°/ - de découper la Ville en secteurs, puis en îlots à l'intérieur de chaque secteur, de manière à délimiter la zone d'action de chaque contrôleur (secteur) et de chaque agent recenseur (îlot). Les secteurs correspondant à des cas particuliers (Hôpital,Prison,Collectivités diverses) seront également déterminés avec soin.

2°/ - de réunir les agents recenseurs et les contrôleurs :

a)-pour leur exposer la façon dont est conçu le recensement et comment il doit être exécuté et leur parler des cas particuliers et des solutions qui ont été choisies.

b)-pour leur montrer les cahiers de recensement et leur expliquer en détail comment ils devront les remplir.

c)-pour montrer à chacun sa zone d'action.

d)-pour leur imposer la façon dont ils devront procéder au recensement. A l'intérieur de chaque carré, ils devront repérer toutes les constructions habitées. Ils demanderont ensuite, pour chaque pièce de chaque construction combien de personnes y ont couché la nuit précédente. Ils se feront ensuite indiquer pour chacune de ces personnes, les renseignements individuels qu'ils doivent porter sur leur cahier de recensement. Ils n'oublieront pas la mention spéciale prévue pour les personnes exceptionnellement présentes.

Ils poseront enfin des questions relatives aux personnes exceptionnellement absentes. Ils inscriront leurs caractéristiques individuelles sans oublier de mentionner que ces personnes sont absentes.

Cette manière de procéder facilite le travail des agents recenseurs en leur évitant d'oublier de recenser certaines personnes (les jeunes enfants en particulier) et permet en outre de recueillir des renseignements sur l'occupation de chaque construction, utiles à de nombreux points de vue.

e)-pour leur indiquer les difficultés qui peuvent se présenter dues principalement à la méfiance des recensés et à la tendance qu'ils ont d'oublier de mentionner les jeunes enfants. Les réponses à chaque difficulté doivent être prévues à l'avance, dans la mesure du possible.

Ce point est délicat, mais doit pouvoir se résoudre si les agents recenseurs sont convenablement choisis et bien encadrés, et si une propagande efficace a été faite.

Pour recenser un secteur de la Ville, on choisira de préférence des agents habitant ce secteur, ce qui réduira la méfiance des recensés. De plus, il sera fait appel aux Chefs de quartier chaque fois qu'ils pourront être utiles.

f)-pour rappeler aux contrôleurs que leur rôle est de résoudre immédiatement les difficultés imprévues, d'aider les agents recenseurs et de vérifier la qualité de leur travail en passant avec eux dans un certain nombre de carrés.

Il ne sera pas inutile de faire une expérience pratique sur le terrain avant l'exécution du recensement.

EXECUTION DU RECENSEMENT

Lorsque le dispositif sera complètement mis en place et lorque les agents recenseurs seront suffisamment instruits, on exécutera le re-

..../....

censement. L'exécution devra être menée le plus rapidement possible. Toutefois ce souci de rapidité ne doit pas empêcher chaque agent de de passer,dans chaque carré, le temps nécessaire à l'obtention de réponses complètes et exactes.

On prendra un soin particulier à vérifier la bonne exécution du recensement pour les cas particuliers retenus (camps militaires, prisons, hôpitaux, etc...) Des décisions immédiates devront être prises si l'organisation prévue s'avère inefficace.

COMPTE-RENDU : Des comptes-rendus seront établis et envoyés au Service de la Statistique Générale à Dakar. Ces comptes-rendus, établis après l'exécution complète du recensement, auront pour but :

Iº- De donner les premiers résultats du recensement, en indiquant l'effectif de la population présente dans chaque secteur et dans l'ensemble de la Ville.

2º- De reprendre les différents paragraphes de la présente circulaire et d'indiquer comment ont été résolues les questions soulevées par la préparation et l'exécution du recensement. Ces données permettront de mieux apprécier les modalités particulières à chaque Ville et de faciliter le dépouillement complet. Les plans ou photographies aériennes qui auront été dressés, indiquant les secteurs et les zones d'action de chaque agent recenseur, seront joints à ces comptes-rendus.

3º- De critiquer la présente circulaire, d'une manière constructive, en vue d'améliorer les recensements analogues qui seront faits ultérieurement, en principe tous les cinq ans.

DEPOUILLEMENT DU RECENSEMENT :

I) - Dépouillement sommaire :

On utilisera les tableaux placés en haut de chaque page des cahiers de recensement, relatifs aux habitations. Ces tableaux remplis par les agents recenseurs, donneront immédiatement le nombre total de personnes présentes dans chaque carré dans la nuit ayant précédé le passage de l'agent recenseur. On fera des totalisations pour chaque flot, puis pour chaque secteur, enfin pour l'ensemble de la Ville.On aura ainsi très rapidement l'effectif de la population présente au moment du recensement.

2) - Dépouillement complet :

Les cahiers de recensement seront ensuite envoyés au service de la Statistique Générale à Dakar qui assurera leur dépouillement complet.

Des tableaux statistiques seront établis, indiquant, pour la population de résidence habituelle et pour la population présente, la répartition suivant le sexe, l'âge, la race, la profession.

D'autres tableaux concerneront l'habitat (nombre moyen de personnes par carré, répartition des habitants suivant la nature du logement qu'ils habitent, etc...)

Après le dépouillement, les cahiers de recensement seront envoyés à la municipalité qui les a établis et seront conservés par elle.

..../....

Pratiquement les opérations de dépouillement étant longues et délicates, on procèdera de la manière suivante :

a)- les comptes-rendus établis par chaque ville aussitôt après l'exécution du recensement seront envoyés sans tarder au Service de la Statistique Générale.

b)- ce service ne pouvant assurer le dépouillement simultané de tous ces recensements, les cahiers de recensement seront provisoirement conservés par les municipalités.

c)- au fur et à mesure de ses possibilités, le Service de la Statistique demandera l'envoi des cahiers de recensement pour assurer leur dépouillement. Ils devront alors lui être envoyés dans les meilleurs délais.

d)- ce Service après avoir établi les résultats complets du recensement d'une Ville, lui retournera sans délai ses cahiers de recensement accompagnés des résultats obtenus.

REMARQUES, SUGGESTIONS

Dès la réception de ces instructions, les municipalités pour lesquelles un recensement est prévu devront s'attaquer à sa préparation. Elles devront également indiquer, dans les plus brefs délais à quel chiffre elles évaluent l'effectif actuel de leur population, pour permettre l'impression du nombre convenable du cahier de recensement.

Enfin, si certains points de cette circulaire semblent inadaptés aux conditions locales, des suggestions devront être faites rapidement en vue de modifier éventuellement certaines des modalités de préparation ou d'exécution prévues.

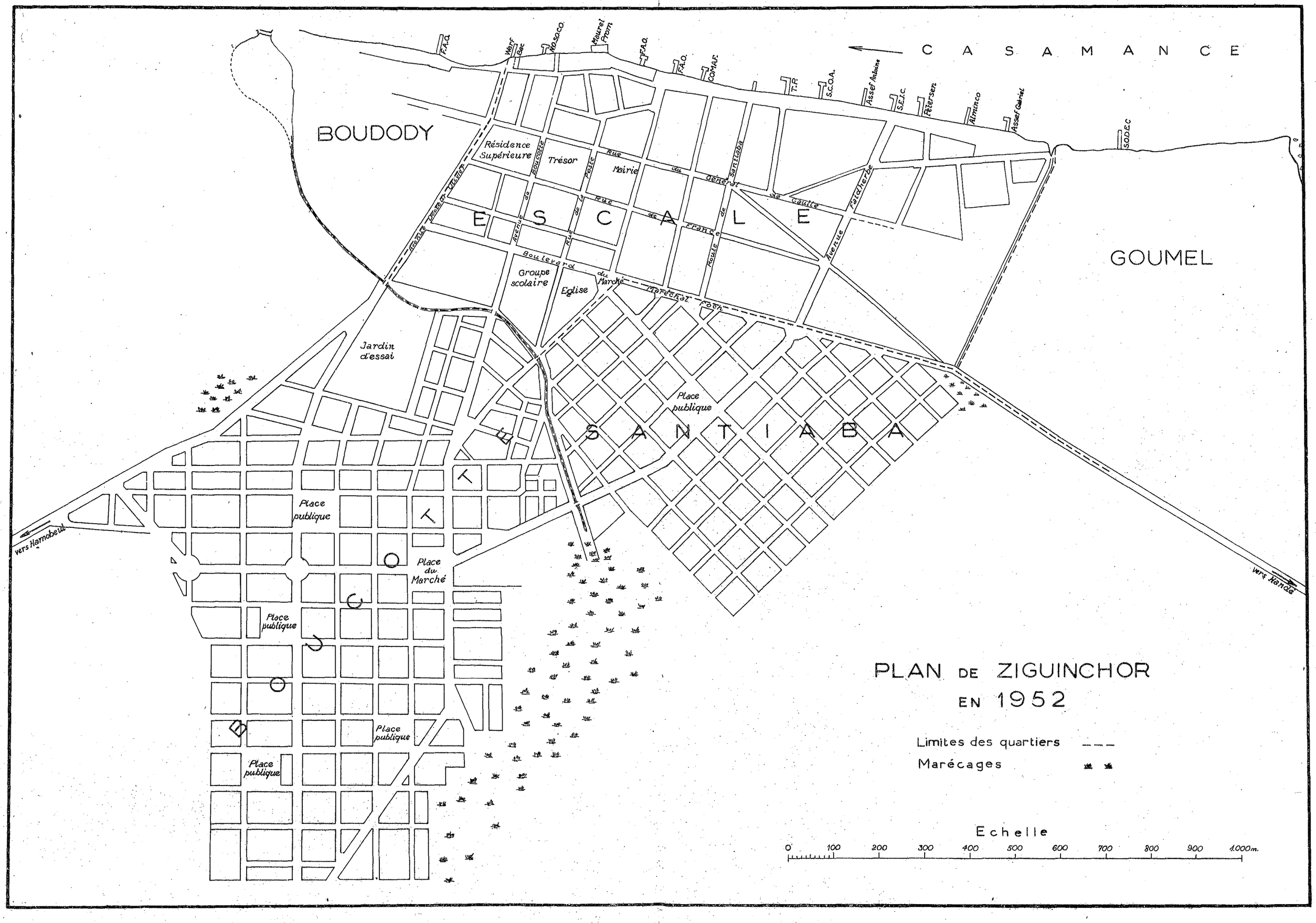

CASAMANCE
BOUDODY
GOUMEL
ESCALE
SANTIABA
BOUCOTTE
Résidence Supérieure
Trésor
Mairie
Rue du Général de Gaulle
Rue de la Poste
Rue de France
Avenue de Boucotte
Avenue Decrétin Olivier
Boulevard du Marché
Maréchal Foch
Route de Santiaba
Avenue Faidherbe
Groupe scolaire
Eglise
Jardin d'essai
Place publique
Place du Marché
vers Hamobeul
vers Hande
F.A.O.
Warf Bac
N.O.S.O.C.O.
Maurel Prom
COMAF
T.P.
S.C.O.A.
Assef Antoine
S.E.I.C.
Petersen
Alminco
Assef Gabriel
S.O.D.E.C
PLAN DE ZIGUINCHOR
EN 1952
Limites des quartiers
Marécages
Echelle
0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1.000m.